

nos problèmes non pas en Canadiens de l'Ontario, des Provinces maritimes, du Québec ou des provinces de l'Ouest, mais en Canadiens tout court. Ces problèmes par leur complexité nous offrent l'occasion de donner toute la mesure de notre taille.

J'ai dit que l'échec de la conférence fédérale-provinciale avait été la cause d'une déception générale et qu'on a tenté d'en déterminer les responsabilités. Mais ce n'est pas là ce qui intéresse la population du Canada. Elle s'inquiète bien plus de voir que, sur une question d'intérêt vital pour l'avenir du pays, les provinces et le Dominion n'ont pas réussi à s'entendre. Sans un accord avec les provinces, le Gouvernement ne peut véritablement mettre à exécution son programme de sécurité sociale. Les questions en jeu sont d'une telle importance que même si les obstacles semblent insurmontables j'invite le Gouvernement à tenter l'impossible, et à faire un nouvel effort afin d'en arriver à une solution. Le seul moyen qui me semble de nature à donner de bons résultats est la tenue d'une conférence fédérale-provinciale. Le Gouvernement rendrait un fier service au pays tout entier en prenant une fois de plus l'initiative dans un avenir très rapproché.

Lors de la tenue de cette conférence, qui, j'en espère, aura lieu, les représentants des provinces et du Dominion ne se contenteront pas de discuter sans doute le droit de chacun à lever des impôts et la façon d'exercer ce droit. La population canadienne désire que les représentants provinciaux et fédéraux étudient sérieusement, franchement et sans parti pris politique, comme sans considération d'ordre local, le problème de la multiplicité des organismes administratifs au Canada. Nous désirons qu'ils discutent en hommes d'affaires les moyens pratiques d'éliminer le double emploi dans les fonctions du gouvernement central et des autres administrations. La multiplicité des organismes administratifs impose un fardeau aux contribuables canadiens; elle augmente sans cesse et nous ne faisons rien pour l'enrayer.

La population canadienne serait heureuse que les membres de la conférence fédérale-provinciale mettent au point un programme de santé nationale propre à mettre les nôtres à l'abri du désastre économique que la maladie

entraîne pour un si grand nombre, et s'entendent pour travailler en collaboration à l'érection d'hôpitaux suffisants et modernes, non seulement dans les grands centres mais aussi dans les petites collectivités de toutes les régions du pays. Nous aimerions les voir étudier les moyens d'assurer un meilleur sort à nos vieillards.

La conférence devrait mettre à l'étude le problème de la juridiction et de la responsabilité en vue d'assurer la coopération de tous à l'exécution d'un vaste programme de reboisement nous permettant de léguer aux générations futures les grandes ressources de notre sol et de rendre productifs les vastes espaces incultes. Une nouvelle conférence fédérale-provinciale pourrait aborder aussi plusieurs autres graves problèmes nationaux pour le plus grand bien de toute la population canadienne.

Un des grands besoins de l'heure en notre pays, c'est la bonne entente. C'est ce qui fait de la question des relations fédérales-provinciales un de nos problèmes majeurs. C'est ce qui fait que, pour répondre à ce besoin, pour résoudre le problème qui nous confronte, il est nécessaire que tous les éléments de la population s'entendent et collaborent, que tous les services administratifs du pays se comprennent et se donnent la main. Convoquons donc au plus tôt une conférence fédérale-provinciale. Que le gouvernement central y mette du sien, qu'on oublie les échecs et les désapointements passés, et, j'en ai la conviction, le public canadien ne tardera pas à s'apercevoir si cette conférence attire encore des hommes qui tiennent plus à faire de la politique qu'à collaborer.

A titre d'Ontarien, de citoyen d'une des plus riches provinces du pays, j'affirme nettement que, si incompris que nous ayons été, si mal qu'on nous ait jugés les Ontariens sont prêts à marcher la main dans la main avec leurs concitoyens de toutes les parties du pays, dans un commun effort pour seconder le progrès du Canada.

(Sur la proposition de M. MacNicol, la suite de la discussion est renvoyée à une séance ultérieure.)

A onze heures et trois minutes, la séance est levée d'office en conformité du Règlement.